ANNEXE 1 : LE CHOIX DES MARRAINES ET DES PARRAINS

Dans les ensembles paroissiaux, les équipes de préparation au baptême peuvent éclairer les jeunes parents sur le rôle d'une marraine et d'un parrain.

Pour l'Église, ce rôle ne se limite donc pas au jour de la célébration. Il perdure afin que son filleul soit aidé à demeurer fidèle à son baptême tout au long de sa vie.

Les parents choisissent leurs parrains et marraines souvent sur un coup de cœur ou sur une proposition pressente d'un proche. Il est donc nécessaire, le plus tôt possible, de discuter avec eux sur l'objectif de leur choix. Bien entendu, ils restent libres de leurs appels mais **quelques critères** sont en mesure de les aider à discerner.

Critère de la foi

Être marraine ou parrain représente une responsabilité dans l'ordre de la foi chrétienne. Quelqu'un qui ne se situe pas comme croyant en Église se sentira tôt ou tard dépassé par ce rôle. Il vaut donc mieux appeler une personne elle-même initiée par les sacrements reçus : baptême, confirmation et eucharistie.

Le réseau des personnes de confiance

Il n'est pas toujours évident d'avoir parmi ses proches quelqu'un qui puissent comprendre ce rôle. Mais les marraines et parrains peuvent être choisis plus largement au sein du cercle amical, des connaissances et de la communauté chrétienne. D'ailleurs, l'enfant et le jeune grandissant, il est parfois plus facile de se confier à un adulte à distance.

Critère de l'âge

Le droit de l'Église précise que pour être marraine ou parrain, il faut avoir seize ans accomplis. Il est en effet peut-être plus difficile de réaliser à quoi nous-nous engageons quand on est un enfant ou un adolescent. (Cf. *Canon 874 § 2*)

Un parrainage pouvant se compléter par la suite

L'enfant, au cours de sa catéchèse, sera appelé à recevoir les autres sacrements de l'initiation : la première communion et la confirmation. Au moment du sacrement de la Confirmation, il pourra choisir de lui-même, soit son parrain et (ou) sa marraine de baptême, soit une autre personne. C'est-à-dire que le choix initial des parents n'est pas remis en cause mais il se complète par l'appel de quelqu'un qui incarnera ce rôle selon le jeune confirmand.

Différents statuts

Il est bon d'échanger avec le célébrant sur des questions qui se posent ou des difficultés qui se présentent.

> « Le parrain et/ou la marraine montre amicalement à l'enfant, son filleul comment vivre de l'Évangile dans sa vie privée et sociale ; il l'aide dans ses doutes et ses inquiétudes ; il lui apporte l'appui de son témoignage et il veille à la croissance de sa vie baptismale… » *Rituel de l'initiation chrétienne, n°46*